



Offre d'accompagnement pour les écoles

Aménagement d'une cour verte

L'objectif de cette offre est d'accompagner les écoles désireuses d'aménager une cour de récréation et de jeux proche de la nature, propice au mouvement et ayant du sens sur le plan pédagogique. Elle s'adresse principalement aux écoles qui n'ont pas pu participer au projet national de la Roger Federer Foundation (voir [ici](#) les critères de sélection) mais qui sont intéressées par les objectifs du projet et par l'enseignement en plein air.

Un projet communautaire

Le réaménagement des espaces extérieurs de l'école peut représenter de nombreux défis. Les particularités des lieux ainsi que les besoins de l'école et de la commune doivent être pris en compte, tout comme les idées des différents usagers de cet espace. Dans ce projet, l'école met l'accent sur la nature, les possibilités de mouvement et d'enseignement dehors dans la cour. Les besoins des enfants sont centraux et la participation des élèves est partie intégrante du processus. RADIX vous accompagne et soutient le processus.

Conditions préalables

- Toutes les parties prenantes peuvent s'impliquer dans le projet : direction de l'école, groupe de travail, collaborateurs-trices, autorités publiques, etc.
- Un premier entretien avec la commune a eu lieu pour obtenir leur soutien (ampleur du soutien variable : ressources humaines, budget à définir).
- Une direction de projet et un groupe de travail internes à l'école sont en place (par ex. membre de la direction de l'école, de la conciergerie, des enseignant-e-s, des collaborateurs-trices des structures de jour, du travail social scolaire, etc.)
- Le financement de l'accompagnement (10 000 CHF) ainsi qu'un réel budget pour le réaménagement de la cour (recommandation 40 000 CHF minimum) sont garantis par la commune.

Accompagnement

RADIX assure un conseil et accompagnement professionnel pour la réalisation d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature (étapes 2 - 4, voir page 2), sur une durée maximale de 2 ans.

Engagement : 1 à 2 réunions sur place, soutien à distance, (e-mail, téléphone, visioconférence).

Guides

Deux guides ont été élaborés dans le cadre de l'offre [Cour verte \(www.courverte.ch\)](http://www.courverte.ch). Ils aident les écoles et les communes dans les étapes du réaménagement de la cour et dans son utilisation pédagogique, dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

Formation continue

Une formation continue interne à l'école pour les enseignant·e·s et les collaborateurs·trices de l'accueil parascolaire sur l'appropriation de l'espace extérieur et l'enseignement dehors est incluse dans le programme. La formation est animée par RADIX et la Fondation SILVIVA.

Durée : Une demi-journée sur le site de la cour réaménagée.

Coût total : CHF 10'000

Une cour verte en 6 étapes

1. Informer et sensibiliser

- www.radix.ch/courverte
- Sensibilisation et engagement de toutes les personnes concernées (direction de l'école, groupe de travail, collaborateurs·trices, autorités, etc.)
- Premier entretien avec la commune/ville
- Désignation d'une direction de projet et d'un groupe de travail internes à l'école (ex : service d'intendance, membre de la direction de l'école, enseignant·e·s, collaborateurs·trices des structures de jour, etc.)

2. Planifier

- Table ronde, implication de partenaires régionaux/représentants de la commune (ex. service de construction, aménagement du territoire de la commune, atelier, architectes, paysagistes, représentants des parents et des élèves, etc.)
- Visite du site avec les participant·e·s du groupe de travail
- Planification générale du projet, y compris la participation des élèves
- Esquisse du concept : idées de mise en œuvre, échelonnement, budget
- Budget détaillé du projet
- Recherche de fonds

3. Concrétiser et construire

Discussion de la mise en œuvre sur place avec le groupe de travail

- Planification de la construction
- Planification de la sécurité
- Finalisation du concept
- Autorisations
- Attribution de mandats, collaboration au centre d'entretien, travail bénévole, etc.
- Participation des élèves, des enseignant·e·s, des collaborateurs·trices de la structure de jour, des parents
- Phase de construction
- Relations publiques

4. Ouvrir et entretenir

- Confirmer les règles de vie de l'école, le règlement de l'école, la surveillance des récréations
- Plan d'entretien, clarification des rôles
- Fête d'inauguration avec les enfants, les parents, le quartier/la commune

5. Formation continue

Formation continue interne à l'école pour les enseignant·e·s et le personnel encadrant

6. Jouer et apprendre

Appropriation et utilisation pendant les pauses, les cours, les périodes surveillées et les loisirs des enfants, du personnel encadrant, des parents, des grands-parents, etc.